



Un scrutin de « proximité » toujours participationniste ?

Quelques éléments de compréhension de la démobilisation autour des élections municipales

Sébastien Vignon

DANS **SAVOIR/AGIR 2013/3 n° 25**, PAGES 13 À 22

ÉDITIONS **ÉDITIONS DU CROQUANT**

ISSN 1958-7856

DOI 10.3917/sava.025.0013

Date de mise en ligne : 05/04/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-savoir-agir-2013-3-page-13?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions du Croquant.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Un scrutin de « proximité » toujours participationniste ?

Quelques éléments de compréhension de la démobilisation autour des élections municipales

SÉBASTIEN VIGNON

Le scrutin municipal mobilise-t-il toujours aussi massivement les Français ? Posée ainsi, cette question peut paraître incongrue concernant des élections (municipales) labellisées « scrutin de proximité », tant le « local » est perçu (et construit ?) comme un espace de proximité allant de soi.

Dans une conjoncture électorale marquée par une progression constante de l'abstention – seul un scrutin présidentiel de très haute intensité (2007 et à un degré moindre 2012) parvient désormais à la contrarier –, les élections locales connaissent également un recul de participation. Parmi elles, les élections municipales de 2008 ont le mieux résisté. Dans la hiérarchie des scrutins les plus « participationnistes », elles arrivent toujours en seconde position, derrière l'élection présidentielle¹. Pour autant, le taux moyen de participation masque des variations de mobilisation de forte amplitude entre les communes, les électeurs des villes se déplaçant moins nombreux pour désigner leurs conseillers municipaux que ceux des villages ruraux et périurbains. Concernant ces derniers, les élections municipales se caractérisent aussi par une hausse de l'abstention. Moins perceptible en raison du mode de découpage des unités électorales retenu par les services de l'État² et du déficit d'études de science politique scrutant les variations sur une large séquence, elle constitue pourtant une tendance de fond dans les plus petites communes. Cette contribution entend non seulement mettre en évidence ce décrochage constant de la participation aux élections municipales mais elle se propose également d'en exposer les ressorts politiques et sociaux.

1. Au premier tour de l'élection présidentielle de 2007, la participation atteint 83,77 % du corps électoral contre 66,54 % pour les élections municipales.
2. Les résultats fournis par les services du ministère de l'Intérieur sont présentés par strate démographique : moins de 3 500 habitants / 3 500-9 000 habitants / 9 000 habitants-30 000 habitants / plus de 30 000 habitants.

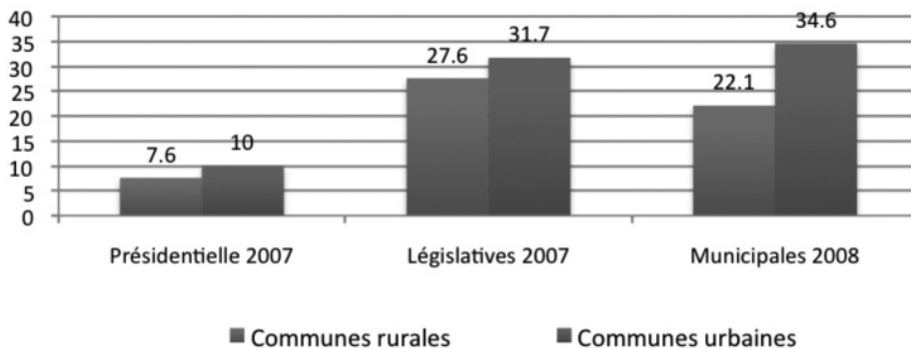
Des électeurs des petites communes davantage mobilisés

Si la gestion municipale touche directement la vie quotidienne du citoyen, ce constat est d'autant plus avéré pour les

« petites » communes où la souplesse des règles électorales et le caractère saillant des enjeux qui sont en présence constituent de puissantes incitations à voter.

Que l'on raisonne sur les taux de participation dans les communes (données préfectorales) ou à partir de données individuelles – à l'instar des enquêtes de participation réalisées par l'Insee – un constat s'impose : l'espace de résidence influence le niveau de mobilisation. Comme l'indique le graphique ci-dessous, si l'abstention aux présidentielles et aux législatives du printemps 2007 est à peu près équivalente, que l'on réside à la campagne ou en ville, un clivage est apparu à l'occasion des élections municipales de 2008.

Taux d'abstention selon l'espace de résidence



Source : enquête Participation Insee 2007-2008.

Plusieurs facteurs explicatifs peuvent rendre compte de ce « sur-vote » dans les zones rurales

D'abord, la très faible division du travail de représentation symbolique et par conséquent la proximité plus grande entre les électeurs et leurs représentants. Elle tend effectivement à diminuer les obstacles sociaux et culturels à la participation des citoyens aux activités politiques³. Les principes d'organisation de la concurrence électorale et le déroulement des élections municipales dans ces petites communes sont différents de ceux qui prévalent pour la politique nationale. Les logiques d'opposition des candidats n'étant pas perçues comme « politiques » – ne serait-ce que parce que les élections municipales s'organisent en dehors de tout arbitrage des organisations partisanes – les électeurs peuvent activer des schèmes de perception et d'appréciation qu'ils mettent

3. Gaxie (D.), *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1978.

en œuvre dans leur vie quotidienne pour émettre une préférence électorale⁴. C'est probablement pourquoi les écarts enregistrés dans la distribution sociale de l'abstention – au profit des professions les plus valorisées et dotées de ressources scolaires – tendent à se réduire pour le scrutin municipal dans les communes rurales. Des analyses secondaires opérées à partir des données de l'Insee (2008), qui prennent en compte les pratiques effectives de participation et non les réponses déclaratives des électeurs (cas des sondages post-électoraux), indiquent que 18,8 % des ouvriers inscrits dans une commune rurale se sont abstenus systématiquement aux élections municipales de 2008 contre 31,9 % de ceux inscrits dans une commune urbaine. Dans les espaces ruraux, les cadres et professions intellectuelles supérieures, qui figurent pourtant parmi les catégories socioprofessionnelles les plus investies dans le jeu électoral, enregistrent un taux d'abstention quasiment identique à celui des ouvriers (18,4 %). En milieu urbain, la différence entre ces deux groupes s'élève à plus de 10 points.

Ensuite, et de manière corrélative, le haut degré de « réalité » des enjeux municipaux incite également les citoyens à prendre part au scrutin. En effet, dans les plus petites entités existe une certaine connaissance pratique à la fois de la nature des problèmes, de leur origine, voire dans certains cas du coût de leur résolution. C'est la raison pour laquelle on observe des écarts de forte amplitude dans le taux de participation électorale au sein même de la catégorie des « communes rurales ». Dans le département de la Somme, le taux moyen variait de 63 % à 99 % dans les villages de moins de 2 000 habitants ! Les analyses statistiques démontrent que la relation entre la taille des communes et le degré de mobilisation électorale est linéaire : plus le marché électoral s'élargit, plus l'abstention est importante.

4. Vignon (S.), « La dynamique des marchés électoraux périphériques. L'exemple des élections municipales de mars 2001 dans les communes rurales de la Somme » in Lagroye (J.), Lehingue (P.), Sawicki (F.) (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF/CURAPP, 2005.

.....
Taux de participation aux élections municipales de 2008 dans les communes de la Somme (- de 2 000 habitants).

< 199 hab.	86 %
200-499 hab.	83,1 %
500-799 hab.	81,4 %
800-1999 hab.	78,8 %

Source : Ministère de l'Intérieur.

Enfin, la souplesse des règles du jeu électoral (scrutin majoritaire à deux tours, listes incomplètes autorisées et « panachage » dans les communes de moins de 2 500 habitants) permet une plus grande diversification du choix des électeurs. *Ces derniers peuvent en effet rayer, panacher ou voter pour une liste complète.* Un tel système électoral fait de l'élection une procédure moins contraignante que dans les villes avec le système des listes bloquées où le choix est plus encadré. L'abaissement du seuil démographique à partir duquel s'appliquera le scrutin de liste (1 000 habitants au lieu du seuil actuel de 3 500) et l'interdiction du « panachage » provoqueront-ils un recul de la participation lors des prochaines élections municipales ?

L'intensité et la densité des réseaux d'interconnaissance des communes rurales – *a priori* très éloignées de l'anonymat des modes d'échange « urbains » – viendraient de manière quasi systématique renforcer la participation aux élections municipales. Cette spécificité des relations personnelles villageoises favoriserait le sentiment d'appartenance à une « communauté locale » qui, en raison du fort contrôle social et des pressions communautaires qui en résultent, constituerait un puissant ressort de participation à la vie politique communale en incitant au vote. Si, dans les représentations communes, les mondes ruraux sont perçus comme des espaces préservés de la déconnection grandissante qui s'instaure entre les électeurs et leurs représentants élus – et plus encore pour ce qui concerne les élections municipales – la réalité est bien différente : on assiste en fait à un alignement tendanciel des taux de participation ruraux et urbains. En effet, au cours de ces dernières décennies, de nouvelles dynamiques ont fondamentalement modifié la relation entre villes et campagnes. La « société rurale » n'est plus (mais l'a-t-elle jamais été ?) constituée de communautés unies par l'« autochtonie » et l'interconnaissance, laquelle a longtemps été un élément structurant des « collectivités rurales » ... et un paradigme dominant de la sociologie rurale⁵, même s'il fut à juste titre critiqué⁶.

Un alignement tendanciel de la participation électorale des campagnes sur les villes

La reconstitution des taux d'abstention d'un échantillon de deux-cent-soixante-neuf communes « rurales » de la Somme couvrant les cinq derniers scrutins (de 1983 à 2008 inclus) démontre que, malgré une rhétorique de la proximité

5. Jollivet (M.), Mendras (H.), *Les collectivités rurales françaises. Étude comparative du changement social*, Paris, Armand Colin, 1971 ; Jollivet (M.), Mendras (H.), *Sociétés paysannes ou luttes de classes au village ? Les collectivités rurales françaises*, II, Paris, Armand Colin, 1974.
6. Patrick Champagne a en effet proposé de substituer la notion d'« espace villageois » aux notions préconstruites de « village » ou de « communauté rurale » afin de ne pas « réifier » l'entité villageoise par la monographie ; Champagne (P.), « La restructuration de l'espace villageois », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 3.

de plus en plus exaltée par les élus et les commentateurs politiques, les élections municipales ne parviennent plus autant à mobiliser les citoyens. En effet, quelle que soit la catégorie de communes retenue, le taux moyen de participation ne cesse de baisser depuis les élections municipales de 1983.

.....
Évolution de l'abstention (écarts bruts) aux élections municipales entre 1983 et 2008 dans les communes de la Somme.

Nombre d'habitants	Évolution du taux d'abstention
- de 2000 hab.	+ 8,3 %
< 199 hab.	+ 6,1 %
200-499 hab.	+ 10,0 %
500-799 hab.	+ 11,5 %
800-1 999 hab.	+ 9,3 %
2 000-3 499 hab.	+ 11,0 %
3 500-8 999 hab.	+ 14,0 %
9 000-29999 hab.	+ 15,6 %
+ de 30 000 hab.	+ 18,0 %

Source : ministère de l'Intérieur, *Le Courrier Picard*, Insee, RGP 2006 (provisoire), 1999, 1990 et 1982.

Les profondes recompositions sociales vécues par les campagnes depuis deux décennies (déclin numérique des agriculteurs, arrivée de nouveaux résidents issus des centres urbains, etc.) constituent un enjeu d'étude central pour comprendre ce recul de la participation électorale, y compris dans les villages les plus éloignés des villes. Elles imposent de se départir de dénominations réificatrices et homogénéisantes comme « le rural », qui serait opposé à l'« urbain »⁷ dans une vision peu respectueuse des processus sociaux, pour raisonner en termes de « mondes ruraux »⁸. Cette perspective permet d'éclater l'unicité supposée d'une « communauté rurale ». Elle prend aussi en considération la diversité des configurations qui constituent ces mondes ruraux, configurations au sein desquelles les pratiques électorales doivent être ré-encadrées pour saisir le processus de démobilisation électorale. Les notions de « village », de « communes rurales », dont les contours géographiques/morphologiques sont d'ailleurs de plus en plus malaisés à déterminer

7. Chamboredon (J.-C.), « Les usages urbains de l'espace rural : du moyen de production au lieu de récréation », *Revue française de sociologie*, 20 (1), janvier-mars 1980.
8. Comme nous y invitent Julian Mischi et Nicolas Rénahy ; Mischi (J.), Rénahy (N.), « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, 83, 2008.

comme en attestent les nomenclatures successives élaborées par la statistique d'État, ne peuvent être pertinentes que si leur définition reflète la diversité des comportements, l'hétérogénéité des rapports aux autres, à l'espace, au « territoire », qui ne sont pas dépourvus d'effets sur les pratiques politiques locales. Effectivement, à un fonctionnement plus intégré et personnalisé (« communautaire ») se substituent des liens plus « faibles », qui participent au déclin de l'implication dans la vie communale et la sphère politique locale. L'enquête ethnographique réalisée dans une commune d'un peu plus de 500 habitants de l'Est de la Somme, en voie de périurbanisation l'a confirmé⁹ : un processus de redéfinition des échelles d'appartenance locale ressort en creux des observations effectuées.

Recompositions des échelles d'appartenance locale et abstentionnisme électoral

Lorsque le lieu de résidence est plus subi que choisi, il n'est plus considéré comme un signe d'« identité » et l'individualisation, voire l'atomisation des rapports sociaux non compensée par l'insertion dans des groupes – favorisant le cas échéant la participation – est de nature à maintenir les individus à l'écart du jeu politique local. L'interconnaissance renforçant le contrôle social, l'ancrage résidentiel peut prendre la forme d'une « assignation à résidence ».

C'est le cas de Denis (ouvrier qualifié au chômage) et de sa compagne Nadine (ouvrière saisonnière) qui, bien qu'ils pensent leur installation à Saint-Vast comme définitive, ne parviennent toujours pas à développer les relations locales qu'ils espéraient. Les échecs professionnels (licenciement économique après leur arrivée), leurs difficultés financières (chute des revenus, endettement croissant) et relationnelles les ont conduits à s'isoler de leur voisinage immédiat. Ils jouent sur l'opacité sociale pour maintenir le statut de propriétaire sur la scène résidentielle et s'affranchir du contrôle social vis-à-vis de leurs autres statuts parfois moins valorisants¹⁰ (« chômeur professionnel »¹¹).

..... Vous rencontrez souvent des gens du village ?

Non, non. Au début quand on est arrivé on parlait comme ça avec les voisins d'à-côté si on les voyait dans leur cour, quoi. Mais bon c'était juste comme ça par politesse de voisinage j'ai envie de dire. Et puis les gens sont assez curieux. C'est

9. Les résultats présentés s'appuient sur une série d'observations et d'entretiens approfondis (douze) réalisés entre avril 2001 et mai 2003. Les noms de la commune et des enquêtés ont été anonymisés.
10. Chamboredon (J.-C.), Mathy (J.-P.), Mejean (A.), Weber (F.), « L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification », *Sociologie du Sud-Est*, 41-44, juillet 1984-juin 1985.
11. Sur l'ensemble des indignités politiques et sociales condensées par le chômeur, voir Pierru (E.), *Guerre aux chômeurs ou guerre au chômage*, Bellecombene-Bauges, Éditions du Croquant, 2005.

différent de là où on était avant [...]. On discutait puis après on a pris nos distances si on peut dire ça comme ça. C'est pas pour dire du mal mais les gens essaient toujours de savoir qui vous êtes, ce que vous faites. Bon et puis comment dire ça ? J'ai pas trop envie d'étaler mes problèmes. Les gens ont vite fait de vous cataloguer [...]. Quand vous ne travaillez pas, eh bien, on a vite fait de vous dire que c'est parce que vous ne voulez pas ! Vous êtes le chômeur professionnel, quoi ! ».

.....

Car au sein du village, le commérage n'a pas qu'une fonction intégratrice. Il sert aussi à exclure, à trancher les liens et peut alors constituer un instrument de rejet très efficace¹². En raison de leur budget modeste, Nadine et Denis doivent effectivement limiter le nombre de leurs déplacements. Ce qui, d'une part, les coupe progressivement de leurs relations sociales, qu'ils ont des difficultés à entretenir et à conserver dans leur ville d'origine et, d'autre part, les tient à distance des équipements et services qu'ils ne peuvent fréquenter à leur guise. S'ils ne repartent pas, c'est parce que les liens qu'ils avaient dans leurs anciens lieux de résidence se sont distendus. Alors qu'ils espéraient trouver le bonheur en famille (accès au statut de propriétaire), une vie professionnelle stable et la réussite personnelle – tous ces éléments inscrits à leurs yeux dans l'accession au pavillon –, ils se sentent rejetés socialement et leur sentiment d'appartenance locale est très affaibli.

Mais l'abstention aux élections municipales n'est pas toujours le fait d'individus qui se tiennent déjà en marge des échéances électorales comme Denis, qui d'ailleurs n'est pas inscrit sur les listes électorales à Saint-Vast. Pour preuve, des ménages confortablement installés, ayant choisi de venir habiter à la campagne pour la qualité de l'environnement, à l'instar de David et Karine (cadre moyen et fonctionnaire de catégorie B), tendent également à se tenir à l'écart de la scène politique municipale alors qu'ils se mobilisent pour les autres consultations électorales. Si ce couple a procédé à son inscription sur les listes électorales, il opère malgré tout une hiérarchie des scrutins et des « lieux qui comptent ». Ces derniers, pour eux, se situent hors du territoire communal et leur insertion dans des réseaux de sociabilité s'effectue exclusivement hors de l'espace villageois¹³. Pour ce couple, les élections municipales sont des « petites élections » (« querelles de clocher ») n'ayant rien de comparable avec le caractère saillant et l'importance des scrutins nationaux

12. Elias (N.), Scotson (J.-L.), *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 1997.
13. Sur ce point, voir également Jadot (A.), « Les électeurs ruraux et le lien représentatif : Approche comparative de la (dé)valorisation et de la (dé)politisation des élections locales » in Barone (S.), Troupel (A.) (dir.), *Battre la campagne. Élections et pouvoir municipal en milieu rural*, Paris, L'Harmattan, 2010.

(« changer l'avenir des gens ») parce que plus « triviaux ». L'offre politique restreinte (une seule liste) priverait selon eux le scrutin de véritables enjeux, et ce d'autant plus qu'ils ignorent la spécificité des règles électorales en vigueur (possibilité de barrer des noms de candidats par exemple).

Pour autant, la mise à distance du scrutin communal ne caractérise pas exclusivement les « nouveaux » résidents. Le désinvestissement électoral concerne aussi certains « anciens » du village, pour qui le vote aux élections municipales cesse d'être la règle. Les contraintes quotidiennes (prescriptions familiales, insertions et fidélité à des réseaux sociaux localisés) qui renforçaient la participation électorale se révèlent moins pregnantes chez certains électeurs.

L'éclatement des groupes familiaux et la transformation des principes générateurs de leur cohésion peuvent expliquer la moindre influence de l'appartenance familiale sur l'accomplissement de l'acte électoral. Le cas de Nicolas, célibataire de 29 ans, dont la famille est originaire de Saint-Vast, l'atteste. Ouvrier d'usine, il s'est abstenu lors du scrutin de 2001, quelques mois seulement après que ses parents eurent quitté le village pour s'installer dans le sud de la France pour leur retraite. Si la famille a pu constituer une instance potentielle de mobilisation qui s'est révélée efficace en période électorale, tel n'est plus le cas. D'autant plus que, du fait de la distance géographique qui sépare désormais Nicolas de ses parents, leurs liens se sont rompus. Par conséquent, les injonctions familiales au vote ne peuvent plus fonctionner. Cet élément est d'autant moins à négliger pour comprendre pourquoi Nicolas ne se rend plus au bureau de vote, que ce dernier ne participe plus à la vie collective villageoise qui aurait pu probablement fonctionner comme « dispositif informel de mobilisation électorale »¹⁴.

La désagrégation des solidarités à base purement « locale », voire « familiale », a exercé des effets sur les rapports au vote aux élections municipales. Lorsque le sentiment de n'être plus relié aux autres habitants de son espace de vie – par des liens étroits de proximité, de solidarité et d'interdépendance – se cumule avec une critique virulente de l'équipe municipale qui ne trouve pas à s'exprimer politiquement en raison de l'étroitesse de l'offre électorale, des électeurs peuvent choisir de s'abstenir. Et ce, d'autant plus que les « micro-incitations » – et surtout les « micro-sanctions » sociales – se font plus rares, y compris pour les habitants les plus ancrés localement, puisque les interdépendances sont de moins en moins affaire de voisinage. L'abstention à un

14. Braconnier (C.), Dormagen (J.-Y.), *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieux populaires*, Paris, Gallimard, 2007. p. 378.

scrutin municipal qui rassemble une large majorité d'électeurs peut effectivement traduire de manière ostentatoire une défiance à l'égard d'un espace social et politique et des groupes qui le dominent, et qu'ils ont délaissés au profit d'univers sociaux plus larges (sociabilités extra-communales) consécutivement à des désengagements tous azimuts de la sphère communale. Si le choix de Monique, agent de service à la retraite qui fut très investie dans la vie associative communale jusqu'au début des années 1990, de ne plus voter aux élections « nationales » peut s'expliquer par un faible degré de compétence politique, sa décision de ne plus participer aux élections municipales trouve une autre explication. Elle a pour fonction de signifier aux « autres » [les candidats de la commune et leurs proches] qu'elle ne se sent plus appartenir au groupe villageois :

« Les conseillers disent tous *amen* en réunion. À vrai dire, le village ne m'intéresse plus. Plus du tout. On ne sort plus d'ailleurs ici. Déjà là, je voulais aller m'inscrire à Lortebois [village de ses parents], mais bon. Ce sera pour la prochaine fois [...]. Avant, c'est vrai, on fréquentait pas mal le voisinage. Je me souviens quand les enfants étaient petits, ils jouaient sur la pelouse en face et, entre parents, le soir l'été on discutait jusqu'à tard le soir. Mais tout ça, après, ça s'est terminé. Chacun était toujours prêt à se rendre service. Il y avait comme une sorte d'entraide entre voisins. C'est fini malheureusement ce temps-là ! Les mentalités ont changé ».

La récente montée des taux d'abstention traduit sans doute un relâchement des formes de « solidarité mécanique ». Les interactions entre les individus permettent moins que par le passé de soutenir la conviction d'appartenir à un groupe. La pluralité des manières de « vivre ensemble » sur des territoires ruraux en mutation nécessite des démarches compréhensives afin de restituer toute l'épaisseur des espaces de vie qui s'étendent de plus en plus. Pour appréhender les ressorts de l'abstention aux élections municipales, il faudrait intégrer des indicateurs relatifs aux modes d'appartenance (degré d'attachement au lieu de résidence, motifs d'installation) dans les enquêtes post-électorales et multiplier les études ethnographiques afin d'interroger les types d'ancrage local (réseaux de sociabilité, lieux fréquentés, engagement associatif, etc.) dans un contexte généralisé de mobilité.

Les citoyens sont censés s'intéresser davantage aux affaires et aux politiques locales qui les affectent directement et dont les effets sont plus nettement perceptibles qu'à l'échelle nationale et européenne. Pourtant, cette conception, par

ailleurs partagée par certaines analyses de sciences sociales, résiste de moins en moins à la réalité des comportements électoraux saisis dans leur évolution au cours des trois dernières décennies. La reconfiguration des liens interpersonnels qui résulte des transformations sociales et économiques des mondes ruraux offre une grille de lecture pertinente pour comprendre les formes de (dé)mobilisation lors des élections municipales au-delà des seuls mouvements de population souvent soulignés et considérés comme explication suffisante. Point aveugle de la sociologie électorale, la dé/re-structuration des modalités d'inscription locale constitue pourtant un enjeu déterminant pour appréhender les comportements électoraux dans ces espaces ruraux, qu'il s'agisse de l'abstention ou de l'expression des votes en faveur du Front national¹⁵. ■

15. Pierru (E.), Vignon (S.), « Déstabilisation des lieux d'intégration traditionnels et transformation de l'"entre soi" rural. L'exemple du département de la Somme » in Bessière (C.), Doidy (E.), Jacquet (O.), Laferté (G.), Misché (J.), Rénahy (N.), Sencébé (Y.), (dir.), *Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*, 2007, Éditions Quae.